

Projet Pédagogique

2013 / 2014



Centre de Loisirs « Les P'tits Ligouriens »

Familles Rurales de St Sauveur d'Aunis
2 rue de la Roulerie
17540 St Sauveur d'Aunis
Tel: 06,19,25,30,02

Courriel: lesptitsligouriens@gmail.com
Blog: <http://lesptitsligouriens.over-blog.com/>

Sommaire

Introduction

1 – Présentation de la structure

2 – Orientations Pédagogiques

3 – Divers accueils et fonctionnements associés

4 – L'équipe d'Animation et les intervenants extérieurs

5 – Journée type

Introduction

Le projet éducatif définit les valeurs et les grandes orientations de la structure. Ainsi, l'épanouissement de l'enfant, l'apprentissage de la vie collective, la sécurité physique et affective, la tolérance, le respect de l'autre, la solidarité, la responsabilisation sont les buts éducatifs visés.

Au même titre que la famille et l'école, l'accueil périscolaire est un lieu de socialisation au sein duquel l'enfant construit sa personnalité. Il doit à la fois développer son individualité et s'intégrer dans un groupe. Cet équilibre n'est pas toujours facile à trouver pour l'enfant, et se traduit parfois par des situations conflictuelles.

Le présent projet détermine les objectifs pédagogiques à atteindre, et après adoption collective, il sera une référence commune à toute l'équipe d'animation, et constituera la base du projet d'activités à mettre en place.

Il a pour objectif de stimuler la créativité ainsi que l'imagination de toute l'équipe d'animation

Présentation de la structure

Le centre de loisirs se situe à Saint sauveur d'Aunis en Charente-Maritime. Petit village situé à 20 kms de la Rochelle.
Le village se situe sur l'échangeur (2x2 voies) qui relie les villes de la Rochelle et Niort.

L'organisateur est l'association Familles Rurales de Saint Sauveur d'Aunis composée de 11 parents d'enfants du village dont le président est Monsieur Yohann Rocard.

L'accueil de Loisirs fonctionne en périscolaire, mercredis et les vacances (sauf Noël) et peut recevoir jusqu'à 48 enfants sur les Mercredis et Vacances et jusqu'à 60 enfants en temps périscolaire.

Locaux et mobiliers :

Le centre se situe dans les locaux scolaires de l'école de Saint Sauveur et dispose de :

- une salle d'activités et de jeux 3-6 ans
- deux salles d'activités et de jeux 6-12 ans
- blocs sanitaires adaptés aux 3-12 ans
 - une cour
 - un préau
 - une cuisine
 - un réfectoire
 - une salle de sieste
- un bureau pour le Directeur

Le personnel :

- Un directeur :
Mr Maxime D'Heygers (BAFA et BAFD complet)

- Deux animateurs titulaires :
Mme Cécile Glémet (BAFA complet et BAFD en cours)

Mr Amaury Eon (BAFA complet)

Deux animatrices mises à disposition par la mairie, Mme Corinne Maitre et Mme Nathalie Besson travaillent sur le temps périscolaire.

- Deux animateurs sont également embauchés sur les temps de vacances et sur les Mercredis en fonction des besoins de la structure.

Les activités :

- elles découlent des projets thématiques (à plus ou moins long terme, définis par l'équipe d'animation)
- elles prennent en considération, l'envie et la participation des enfants afin de les rendre acteurs de leurs loisirs.
- Le projet d'activité permet d'avoir un suivi de nos animations afin d'en améliorer la qualité.

Orientations pédagogiques

L'équipe d'animation a des missions d'ordres sociale et éducative, il est donc important que chacun joue son rôle tout en sachant qu'il n'est jamais seul et que, par conséquent, les enfants doivent sentir une équipe et non un ensemble d'individualités.

Nous déclinons donc les objectifs et les rôles de chacun sous forme de grandes idées :

Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative en rendant l'enfant acteur de ses loisirs et responsable de ses actes

- Chaque fois que cela est possible, les animateurs proposeront un éventail de possibilités afin que les enfants puissent choisir une activité en fonction de leur centre d'intérêt
- Pour que les enfants ne soient pas de simples « consommateurs d'activités », les animateurs devront laisser une large place à l'initiative des enfants, en les incitant à proposer des idées et en les aidant à réaliser les projets de leur choix.
- L'animateur encouragera et aidera l'enfant à tenir ses engagements et à aller jusqu'au bout de ce choix. De plus, un projet achevé est une source de valorisation pour l'enfant.
- Il s'agit de responsabiliser l'enfant : dans l'activité, dans les tâches de la vie quotidienne, dans la sécurité et plus généralement dans la vie de la structure.

L'apprentissage de la vie collective

ENTRE LIBERTE ET CONTRAINTES

L'enfant doit s'affirmer en tant qu'individu tout en s'intégrant dans un groupe. La vie en collectivité fait découvrir à l'enfant les notions de liberté et de contraintes, et la nécessité d'instaurer certaines règles. Les valeurs de tolérance et de respect de l'autre sont primordiales.

- Afin de donner des repères et poser les limites, les animateurs et les enfants définiront des règles de vie discutées et négociées ensemble. Les interdits doivent impérativement être justifiés, expliqués aux enfants et compris par ses derniers.

- Les animateurs veilleront à ce que chacun trouve sa place dans le groupe et que certains enfants ne soient pas rejetés parce qu'ils sont « différents » (handicap, religion, allergies,...). Si une telle situation se présentait, il conviendrait d'ouvrir le dialogue et d'expliquer, car bien souvent, c'est la méconnaissance de l'autre qui est à l'origine de propos diffamatoires ou d'actes malveillants.

- Les animateurs encourageront les activités et les démarches qui favorisent la solidarité et l'entraide entre enfants.

Proposer des activités variées, enrichissantes et significantes pour les enfants

L'équipe d'animation sera capable de préparer, d'animer et d'évaluer :

- des activités d'expressions artistiques, musicales...
- des activités sportives
- des activités manuelles et de création faisant appel à l'imagination.

Tout ceci en assurant la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et en respectant son rythme de vie.

Afin que la motivation des enfants soit optimum, toute activité proposée doit avoir un sens et s'inscrire dans un projet global. De plus, chaque fois que cela est possible, il conviendra de mettre en valeur l'enfant à travers ses réalisations (expositions de travaux manuels, spectacles, photos,...)

Par ailleurs, de nos jours, il paraît important de favoriser l'éco-citoyenneté en amenant l'enfant à respecter l'environnement par une démarche de sensibilisation et de responsabilisation quotidienne au centre ainsi que par des activités de découvertes environnementales (tri sélectif, sensibilisation au gaspillage,...).

Favoriser l'implication des parents et des acteurs locaux au sein de l'accueil de loisirs

Afin de développer la communication envers les familles, nous aurons à cœur de:

- Renforcer le lien parents / enfants / animateurs grâce à des temps de discussion formel et informel.
- Favoriser les temps d'échange, d'écoute et de convivialité par la mise en place de spectacles et d'expositions des activités des enfants.
- Développer des services répondant à leurs besoins (création d'un blog permettant de faire partager les activités spécifiques de la journée)

Par ailleurs, dans l'optique de promouvoir l'identité du centre de loisirs nous mettrons en avant le territoire proche de la structure en faisant appel aux acteurs locaux pour la mise en place d'activités de découvertes.

Divers accueils et fonctionnements associés

L'accueil Périscolaire

Accueil du matin (7h30 / 9h)

Les enfants sont accueillis dans la salle d'accueil du centre et peuvent profiter de tous les pôles de jeux mis à leur disposition.

Pour les plus petits, la séparation entre l'enfant et ses parents peut parfois être difficile, c'est pourquoi l'animateur se doit d'apporter une attention particulière aux enfants qui en ont besoin.

En fonction de leurs arrivées et de l'affluence liée, les plus âgés sont invités à profiter de jeux sportifs en extérieur ou d'une seconde salle d'activité organisée similairement à notre salle d'accueil en cas de mauvais temps.

L'ensemble de cet accueil sera assuré par quatre animateurs titulaires du BAFA et le directeur de l'accueil.

Accueil du soir (16h30 / 19h)

Les enfants sont accueillis dès leur sortie de classe sur deux groupes (Maternelle et Primaire).

En cas de besoin, un échange est possible avec les enseignants sur le déroulé de la journée des enfants.

L'information est transmise aux parents.

L'accueil est organisé en pôles : pôle jeux de société, pôle ateliers manuels, pôle dessins, pôle espace jeux libres (lego, voitures, poupées...), lectures, jeux extérieurs.

Ce temps reste un moment privilégié, accès sur le jeu et la créativité, afin que les enfants trouvent du repos et du divertissement.

L'ensemble de cet accueil sera assuré par quatre animateurs titulaires du BAFA et le directeur de l'accueil.

Les Mercredis et Vacances (7h30 / 19h)

Les journées d'activités sur les Mercredis et les vacances découlent de thèmes choisis à l'avance par l'équipe d'animation et s'inscrivent dans un projet pouvant durer à la semaine, au mois ou encore à l'année dans le cas des Mercredis.

Ces projets peuvent être à l'initiative des enfants afin de répondre au mieux à leurs attentes et envies.

Vous pourrez apprécier le déroulé « classique » d'une journée d'accueil sur la journée type déclinée un peu plus loin dans ce projet.

L'ensemble de cet accueil sera assuré par deux animateurs titulaires du BAFA embauchés en CDI, deux animatrice titulaire du BAFA embauchée sur l'ensemble des Mercredis de l'année 2013/2014 et le Directeur de l'accueil.

Les Camps

Nous organisons des mini-camps afin de proposer aux jeunes de 6 à 12 ans un espace de vie différent, où chacun pourra évoluer dans la vie en collectivité avec l'accompagnement d'adultes responsables et garants du bon fonctionnement du camp. Les objectifs du camp reprennent dans leur globalité les objectifs du centre. Viennent s'y ajouter des objectifs spécifiques :

Projet de l'équipe

Objectifs :

Donner du plaisir aux enfants
Découverte d'activités culturelles ou sportives différentes
Découverte de la vie de groupe en collectivité
Responsabilisation (individuelle et collective)

En termes de responsabilisation, nous entendons mettre en place un système de rotations concernant les actes de vie quotidienne : vaisselle, entretien des divers espaces, rangement, etc.

Le premier jour, c'est avec les enfants que nous mettrons en place ces règles de vie. L'équipe pédagogique sera force de proposition et donnera au groupe les moyens d'atteindre ces objectifs.

Règles de vie :

Les mini camps sont organisés en parallèle du centre de loisirs et possèdent donc leurs propres règles de vie.

L'installation du camp, les repas, la vie quotidienne en général sont partagés entre tous les participants.

Chacun devra adhérer au projet de l'équipe.

Communication :

Nous avons un numéro de téléphone que nous joignons à notre envoi pour les nouvelles fraîches du jour.

Il est évident qu'en cas de besoin, nous vous contacterons immédiatement.

Rôle de l'animateur

- il est garant de la sécurité physique et affective de l'enfant ; il connaît la réglementation et ne doit pas mettre un enfant ou groupe d'enfants en situation dangereuse ; il doit veiller à ce que l'enfant ait une bonne hygiène corporelle et qu'il s'alimente convenablement.
- Il porte un regard vigilant concernant les vêtements de l'enfant et responsabilise l'enfant quant à l'oubli de ceux-ci un peu partout.

Des attitudes à adopter selon la situation d'activité :

- l'animateur propose des activités : il prépare, anime, et analyse les activités qu'il met en place, seul ou en équipe. Elles répondent à un besoin de découverte et de jeu pour l'enfant.
- Un ou plusieurs enfants ont des projets d'activités : l'animateur est disponible pour aider, encourager et guider l'enfant dans la réalisation de ses tâches. Il lui « donne les moyens ».
- L'animateur est un adulte référent. Il doit être présent, responsable, disponible et patient. Il doit être à l'écoute des besoins de l'enfant, et être capable de déceler un éventuel mal être.
- L'animateur est respectueux de tous, ainsi que du matériel du centre qui est mis à sa disposition.

Rôle du directeur

- il conseille et guide les animateurs dans leurs tâches quotidiennes.
 - Il est disponible et à l'écoute
 - Il veille au rôle de l'animateur et à leur formation constante
 - Il donne les moyens aux animateurs de réaliser leurs activités.
- Il est garant du projet pédagogique et du bon déroulement des accueils
 - Il coordonne le travail des différentes équipes
 - Il établit les plannings pour organiser le travail
- Il se doit de mettre tout en œuvre pour accueillir l'équipe d'adultes et les enfants dans un lieu sécurisé.

Être animateur est un travail et il doit être bien fait. La priorité de tous, c'est le bien être de l'enfant.

La collaboration entre les animateurs et la direction est essentielle.

Ce projet est susceptible d'évoluer. Pour cela, il sera nécessaire de l'évaluer :

- des réunions auront lieu entre les animateurs et la direction, afin de discuter et d'analyser les situations.

A tout moment, les animateurs et le directeur pourront dialoguer s'ils en ressentent le besoin.

Les intervenants extérieurs

Prestataires de services :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs.

Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

Familles Rurales

Le directeur est en contact permanent avec Familles Rurales qui est notre partenaire de gestion.

La Fédération nous permet de bénéficier d'un suivi général du centre dans sa globalité.

CAF

Le directeur est en contact permanent avec la CAF qui est notre partenaire financier et pédagogique.

Un contrat enfance a été signé avec la CAF afin d'aider au financement du centre

Jeunesse et Sports

Le directeur est en contact permanent avec Jeunesse et Sports qui est notre partenaire pédagogique.

Il garanti la sécurité des locaux, de l'équipe et du fonctionnement général du centre.

Il peut inspecter le centre à l'improviste, aussi, en l'absence du directeur, un animateur sera désigné pour fournir à l'inspecteur tous les documents nécessaires à cette inspection.

J'insiste sur le fait que Jeunesse et Sports est un partenaire que l'on peut (ou doit) consulter pour toute question qui occasionne un litige tant en ce qui concerne la pédagogie, que la sécurité, l'encadrement, etc.

La PMI

La Protection Maternelle Infantile a un regard sur les locaux et l'accueil en général concernant les mineurs de moins de 6 ans.

Elle délivre une autorisation d'ouverture conforme aux prérogatives définies par l'ADASEA.

La Mairie

la Mairie met à notre disposition entre autres les locaux et mobilier. Nous nous engageons à respecter ceux-ci, avec les enfants, et ce d'une manière constante.

Plusieurs rencontres entre l'association et la mairie sont mises en place afin de suivre l'évolution du centre en général.

La Mairie reste un partenaire financier majeur.

La communauté de commune (CDC)

Le directeur est en contact permanent avec la CDC qui est notre partenaire financier. Au même titre que la CAF, un contrat enfance a été signé avec la CDC afin d'aider au financement.

La CDC peut également soutenir des actions spécifiques liées principalement au milieu culturel ou éventuellement à de l'événementiel.

Les bénévoles

Certaines personnes seront amenées à participer ponctuellement à des temps d'animation dont l'activité principale est leur spécialisation.

En effet, nous avons choisi d'associer des personnes extérieures à l'équipe qui ont des ressources personnelles à offrir aux enfants à l'intérieur de notre projet d'activités.

Notre relation avec ces bénévoles doit être de soutien tout en n'oubliant pas qu'ils ne sont pas responsables des enfants.

Journée type

- **7h30**: ouverture du péri' accueil.

Les enfants arrivent avec leurs parents et sont accueillis par un animateur. Pour les plus petits, la séparation entre l'enfant et ses parents peut parfois être difficile, c'est pourquoi l'animateur se doit d'apporter une attention particulière aux enfants qui en ont besoin.

Afin de respecter le rythme de l'enfant, les activités du matin sont « libres » :

- jeux de société
- lecture
- dessins, coloriages
- et bien sur activité détente pour les moins réveillés.

- **9h30** : rangement de la salle puis séparation des enfants en deux tranches d'ages: 3/6 ans et 6/12 ans qui rejoignent leur salle d'activité.

Début des activités de la matinée

- **11h30/12h** : rangement des activités et retour au calme
un temps de départ est également prévu pour les éventuels départs d'enfants avant le déjeuner.

- **12h** : Repas

Nous demanderons de « goûter » à tout. Les animateurs se placeront équitablement aux tables afin d'assurer une meilleure surveillance.

- **13h30** : temps calme
c'est également l'heure de transition entre la matinée et l'après midi donc l'heure des arrivées et des départs pour les enfants ayant réservés à la demi journée.

- **14h30** : reprise des activités
les groupes d'enfants seront avec leurs animateurs et participeront à une activité proposée par leurs référents.

- **16h15** : Goûter

- **17h00** : départ échelonné

- **19h00** : fermeture du centre